

Association au pied du mur

04230 Mallefougasse

Bulletin d'information n° 15 (17 mars 2017)

Bonjour à tous.

La retranscription des documents de Pierre se poursuit. A ce jour, plus de cent documents ont été retranscrits. Un grand merci à Anne, Françoise et Daniel pour leurs aides précieuses. Le travail continue encore pour quelques mois.

Après la journée de Pâques, le sol du four communal sera refait. On cherche des volontaires.

J'ai contacté le responsable de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour continuer la fouille du puits, avoir les autorisations nécessaires à cette intervention et voir comment préserver les éventuels objets qui se trouveraient au fond.

Le pape Gélase II

Giovanni Coniulo est né à Gaète en Italie dans les années 1060. Il est élevé à l'abbaye du mont Cassin. Après la mort du Pape Pascal II, il devient à son tour le 161^{ème} Pape de l'église Catholique sous le nom de Gélase II, le 24 février 1118. Aussitôt capturé par le clan Frangiapani, il est libéré par la foule romaine. Il quitte à nouveau Rome au mois de mars, poursuivi par les troupes de l'Empereur Henri V. Il se réfugie en France, où il tombe malade et meurt le 29 janvier 1119. Il est enterré à Cluny. Son Pontificat aura duré une année. Son successeur sera Calixte II.

Il fait don à l'abbaye Saint André de Villeneuve de différents domaines dont une Manse située sur les territoires de Malafogatia (Mallefougasse) Consonavis (Consonoves) et Ageto (Augès). On en trouve trace dans le cartulaire de l'abbaye de Saint Victor de Marseille

et S^ti Martini in territorio eiusdem castri, et Eccas de Monte Petri
 fbrato. Eccam parochialem castri Cotiniay, et S^ta Maria et S^ti Martini.
 In Archiep^{at}u Avenensi Ec^{am} S^a M^a de Tuscis, et de Cadavacha,
 et de Castro Nemore, et S^ti Petri de Camo. Eccas de Valle bonita,
 de Monte goirone, et Ec^{am} S. Petri de Medianis. Ec^{am} parochialem
 de Laurijs. Ec^{as} Lucis Marini, et S^a M^a de Spenculo, et S^a M^a de
 Veranis. Eccas de M^{ura} et S^a M^a de Angois. Eccas de Rerecto
 cum tota villa et omnibus sibi pertinentibus. et Eccas castri Mirabil^{is}
 Ec^{am} de Stagno cum villa et territorio, et Ec^{am} S^ta Eulalia.
 Eccas de Garand^{is}, et Ec^{am} Sⁱ Gervasij et de Bellomonte, et S^ti
 Michaelis et S^ti Marcellij et Eccas de Corberia, et de Carleto.
 Eccas S^a Margareta, S^ta Pullia, et S^ti Joannis, S^ti Eucherij
 iuxta Duventiam.

In Ep^{at}u Aptensi Ec^{am} S^ti Christophori cum villa et terri-
 torio. Eccas de Simiana. Ec^{am} parochialem de Viens. et Eccas
 S^ti ferretij, S^ti Saluatoris de Cedereba, S^a Cruis, S. Andrea,
 S^ti Martini de Crostanijs.

In Ep^{at}u Sistericensi Ec^{as} de Salagone, S^a M^a S^ti Laurentij
 et S^ti Stephani in Castro Marice. Ec^{am} S. Andrea. Ec^{am} de Castronovo.
 et S^ti Joannis de Fodila. Ec^{am} castri S^ti Michaelis. Eccas castri
 S^a Pullia. Eccas Petra viridis S^ti Michaelis, S^ti Joannis et S^ti
 Petri. Ec^{am} S^ti Saturnini. Eccas Lepriniarum. Eccas S^ta
 Trinitatis cum ipsa villa. Ec^{am} Villa Sicut cum villa et terri-
 torio. Ec^{am} de Ferraveria cum tota villa. Eccas S^ti Donati supe-
 rioris et inferioris, et S^ti Petri de Duventia. Eccas de Malafugacia.
 de Consonavis, et de Auges superiori et inferiori.

Oberante vero te nunc eiusdem loci Abbate, vel suorum quolibet
 successorum nullus ibi qualibet subreptionis astutia seu violentia
 praesumat, nisi quem fratres communi consensu vel fratrum pars
 Consilij senioris secundum Dei timorem et beati Benedicti regulam
 prouiderint eligendum. Sane, pro Abbatis ordinatione, nec Episcopo,
 nec Clericis Auniv^{er}sibus villo modo liceat passus expensum, nec
 omnino aliquid commodi temporalis exigere, nec Abbati vel fratribus
 exactum dare. Chrysma vero, oleum sanctum, Congregationes altar-
 rium sive basilicarum, ordinationes Monachorum, qui ad sanon

Les noms de Mallefougasse, Consonoves et Augès sont dans les deux dernières
 lignes de l'avant dernier paragraphe.

Mais quelqu'un à du chatouiller la susceptibilité de notre Pape Gélase II sur la validité de ces donations à l'abbaye de Saint André de Villeneuve, ce qui le fait entrer dans une colère noire, dont voici quelques extraits.

En Français

Et si quelqu'un faisait obstacle à cela (la donation), qu'il se sache excommunié et anathématisé. C'est pourquoi, ce que nous ne souhaitons pas, si quelqu'un par un argument téméraire, s'efforçait d'aller contre décision, si dans les quarante jours il ne venait pas à résipiscence, qu'il se sache maudit par toutes les malédictions contenues dans le nouveau et l'ancien testament, que l'abysse l'engloutisse, et que son lot soit le gouffre d'un Séhenne de feu, avec ceux qui dirent au Seigneur Dieu ; écarte-toi de nous, nous ne voulons pas connaître tes chemins ; Qu'il périsse. Nous le maudissons, qu'il soit debout ou assis, qu'il dorme ou qu'il veille, qu'il mange ou qu'il boive, nous le maudissons dedans comme dehors ; que le ciel lui soit brûlant et la terre une fièvre ; que ses jours périssent et que ses fils demeurent orphelins ; qu'en outre son nom soit oublié, mais que sur lui vienne la mort et qu'il descende vivant en enfer.

Gélase, chef de l'Eglise romaine catholique et apostolique.

Tous ces documents sur Mallefougasse seront exposés dans l'église du village les samedi et dimanche de Pâques. Venez nombreux !



Gélase II

Un grand merci à Daniel Meslé pour ses recherches sur Gélase II

